



PROJET IMMOBILIER



Septembre 2024

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, nous avons obtenu le permis de construire pour notre projet immobilier. Ce projet vous a été présenté à l'assemblée générale OGEC/APEL, en novembre dernier, et par le biais de circulaires durant la précédente année scolaire.

✓ Pour rappel ou information :

Notre projet immobilier de **180m²** comprend la construction d'un **bloc sanitaires primaires** et de **deux nouvelles classes** : une salle de classe primaire à l'étage et une salle de classe maternelle en rez-de-chaussée.

C'est la commission travaux de l'équipe OGEC qui gère ce projet, conjointement avec le chef d'établissement. Nous sommes soutenus par le cabinet d'architecture STA et le maître d'œuvre (Execo²).

La construction de ce nouveau bâtiment se fera en prolongement de l'actuelle classe de maternelle 3, sur **le côté parking**. Cela permet de ne pas impacter la surface récréative pour nos élèves, mais aussi de réaliser les travaux sur les temps scolaires.

Cette année scolaire 2024/2025 sera donc une année de « **gros travaux** » pour l'école Ste Jeanne d'Arc.



Une école qui offre un cadre de travail et de vie agréable

Le premier coup de pioche aura lieu le **lundi 7 octobre 2024** et les travaux s'achèveront en juillet 2025. Nous espérons donc avoir le plaisir d'intégrer **ces nouveaux locaux à la rentrée 2025** !

Il n'y aura aucune gêne sur **le fonctionnement des classes**. Cependant, il y aura un fort impact sur les entrées et les sorties d'école. Afin de garantir la **sécurité de tous** et de permettre l'installation d'une base de vie pour les ouvriers, le parking sera **complètement inaccessible, c'est-à-dire fermé**, jusqu'à la fin des travaux en juillet prochain.

✓ Les consignes et le fonctionnement à compter du lundi 7 octobre :

Voici le fonctionnement et les consignes pour les prochains mois, merci de les lire attentivement et de prendre connaissance parallèlement **des plans d'accès** (1 feuille jointe recto-verso).

- La desserte des transports scolaires reste inchangée. Elle se fera comme d'habitude au niveau du portillon bleu sur l'avenue de Nantes, et sera gérée par Bernadette le matin, ainsi que Sylvie et une enseignante le soir.

- **Le parking de l'école sera fermé aux familles.** La quinzaine de places disponibles sera réservée uniquement au personnel de l'établissement.
- La « sortie » du parking sera réservée à un accès chantier, à un accès pompier, ainsi qu'aux livraisons du restaurant scolaire Paul Cézanne. **Il est formellement interdit d'y entrer.**
- Les parkings à votre disposition seront alors : le parking de la Mairie, le parking derrière la salle Lamoricière, le parking près du rond-point allée de la gare, et le parking de l'avenue de Nantes (en face de l'école).

Attentions particulières : Veiller à ne pas vous stationner au niveau du centre de secours. A noter aussi la présence de la banque alimentaire sur le parking derrière Lamoricière (3 jeudis par mois en fin de journée).

Pour les familles qui se stationneront du côté de la mairie, il vous faudra ensuite passer par l'entrée des Loustics et traverser la cour du centre de loisirs. Merci de ne pas gêner leur fonctionnement quotidien.

- Il y aura **deux entrées possibles** sur l'établissement : l'entrée principale (**entrée 1** - au niveau du préau primaire) et l'entrée côté « loustics » (**entrée 2** - au niveau de la cour maternelle). Les familles feront donc le choix d'arriver par l'une ou l'autre de ces entrées.

Pour les familles qui sont uniquement en maternelle, il vaut mieux privilégier **l'entrée 2**. Si cela n'est pas possible, vous pourrez arriver par **l'entrée 1** et traverser la cour primaire puis le local de sport pour vous rendre au niveau du préau maternelle.

Pour les familles qui ont des enfants en maternelle et en primaire, ce sont les grands frères/sœurs qui se chargeront d'accompagner les plus jeunes en maternelle.

Les enfants sont sous votre responsabilité jusqu'aux portails des deux entrées.

- Le matin, il ne sera plus possible aux familles de rentrer dans l'enceinte de l'école afin de minimiser les flux de personnes. Vous déposerez donc vos enfants à **l'entrée 1** ou à **l'entrée 2**, ils iront ensuite dans leurs classes **seuls**.
- Le soir, la sortie des classes se fera, comme à l'habitude, devant les classes pour les primaires. Pour les maternelles, la sortie aura lieu sous le préau maternelle pour les mat 2 et les mat 3, et au niveau de la porte de la classe pour les mat 1.
- Pour les élèves externes, qui déjeunent à la maison. La sortie de 12h se fera uniquement à **l'entrée 1**.

Il en sera de même pour le retour. Les élèves de PS et Ms sont attendus à cette même entrée à **13h**, ils seront ensuite accompagnés par une enseignante jusqu'à la salle de sieste. Les autres élèves patienteront jusqu'à 13h20, qu'une enseignante de primaire vienne ouvrir la porte.

- Pour les élèves qui ont des prises en charge extérieures, ou bien pour des enfants malades ou tout autre motif, il faudra vous présenter à **l'entrée 1**.

La ponctualité permet de pas impacter ce fonctionnement. Au regard de ces contraintes, nous invitons les familles à **anticiper leur arrivée sur l'école**, afin de garantir un début des cours à **8h50**. Cette organisation a été conjointement validée avec les services techniques de la municipalité, le centre de Loisirs et le service Enfance/jeunesse. Nous vous invitons à partager ces informations aux personnes susceptibles de venir chercher vos enfants (grands-parents, nourrice, voisins, etc.)

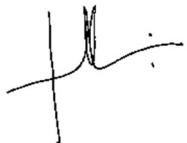
Nous vous remercions par avance de votre **patience** et de votre **compréhension** pour que cette période de travaux soit la plus **fluide** possible.

Cordialement,

Dorothée Francheteau
Chef d'établissement



Gilles Pace
Président OGEC



**180m² des sanitaires primaires
et deux salles de classe**



RDC -
Sanitaires
primaires



*Photos non contractuelles

ETAGE –
Classe primaire



Au RDC – Classe
Maternelle 3